

(4)

(N° 205.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 JUIN 1895.

Projet de loi portant exemption du droit de fanal, établissement d'un droit d'accise sur la margarine et modification du tarif des douanes ⁽¹⁾.

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. LEFEBVRE.

ARTICLE 2, ex 15.

Nous proposons à la Chambre d'établir un droit d'entrée sur les orges de 3 francs les 100 kilogrammes.

ALBERT LEFEBVRE,
F. BROERS,
VICTOR FRIS,
THIENPONT,
MAENHAUT.

⁽¹⁾ Projet de loi, n° 133
Rapport, n° 170.
Amendements, n°s 199, 200 et 201.